
Programme Personnalisé de l'Après-Cancer (PPAC) (Janvier 2012)

Mise à disposition du modèle de « ***Programme Personnalisé de l'Après-Cancer (PPAC)*** »

>> [Accès direct au modèle de PPAC](#)

>> [Accès à la rubrique correspondante sur le site internet du réseau](#)

PPAC : Objectif

- Relais du PPS en fin de traitement → nouvelle phase du parcours de soins, celle de l'après cancer (ou de l'après traitement)
- Remis au patient à la fin des traitements actifs → Intégration du suivi dans le quotidien, révisable au fil du temps

S'inscrit dans le cadre de la surveillance médicale conjointe entre le spécialiste hospitalier et le médecin traitant

PPAC : Principe

Basée sur le volontariat des professionnels de santé impliqués et l'acceptation des patients

Le document proposé par l'INCa comporte :

- une proposition de contenu minimum du PPAC avec un modèle
- des propositions pour mettre en place une démarche de surveillance médicale alternée

PPAC : Mise en place

- Etabli en concertation avec le médecin traitant
- Contient les éléments minimaux nécessaires à la mise en place du suivi global du patient en réponse à ses besoins, incluant la surveillance médicale, l'accompagnement social et l'accès aux soins de support, avec l'identification des relais de proximité nécessaires à la poursuite du suivi.



PPAC : L'utilisation

Les professionnels de santé pourront s'approprier le document et **une enquête INCa est prévue fin 2012 afin de recueillir des informations sur leur utilisation de ce document et les éventuelles évolutions qu'ils souhaiteraient y voir apporter.**

Par ailleurs, l'apport du PPAC pour les patients, ainsi que pour les professionnels de santé sera précisé à l'issue de l'évaluation des expérimentations du parcours personnalisé actuellement en cours.

